



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme « Agroscope »: site de Changins renforcé, emplois augmentés à terme

La Confédération a communiqué les grandes lignes du «Projet d'avenir d'Agroscope » à la suite d'une séance tenue ce jour à Berne avec le groupe de travail «externe», séance où le chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) représentait le canton de Vaud. La décision finale du Conseil fédéral sur le projet Agroscope est attendue au 2^e trimestre 2020. Le canton de Vaud est très satisfait de l'issue des travaux et salue en particulier le renforcement du site de Changins.

A la suite de la réorganisation complète d'Agroscope à partir de 2016, avec la suppression complète des quatre instituts nationaux (production végétale, animale, environnement - économie et denrées alimentaires) et de leur direction, la centralisation à Posieux et la perspective de suppression de sites, de longues discussions sur l'avenir de la recherche agronomique dans le canton de Vaud ont mené à de fructueuses négociations qui débouchent sur une réorganisation qui satisfait les professionnels, les milieux de la recherche et les cantons. Le renforcement de la recherche agronomique bénéficie au site de Changins, qui, à terme, passera de 130 à 160 postes de travail et la création d'un nouveau centre de compétence pour les cultures spéciales, en association avec l'Etat de Vaud et la HES de Changins. Par ailleurs, le centre de recherche viticole du Caudoz à Pully sera maintenu avec une perspective d'amélioration de l'infrastructure prise en charge par Agroscope. Il en va de même du site d'Avenches,

Les économies prévues par la réforme d'Agroscope seront transférées au profit de la recherche appliquée au service des agriculteurs et des viticulteurs. Une partie de ces ressources permettra la création de 80 postes de chercheurs supplémentaires. Les décisions prises permettent de garantir et de renforcer une recherche agronomique appliquée dans le bassin lémanique qui doit répondre aux attentes des milieux professionnels de la Suisse romande et du Tessin pour faire face aux défis futurs.

Les revendications portées par le canton de Vaud et la conférence des chefs de départements de l'agriculture (LDK) présidée par le conseiller d'Etat Philippe Leuba ont été pleinement satisfaites, à savoir: la réallocation des moyens financiers économisés

dans les bâtiments au bénéfice de la recherche, et le développement de la recherche au bénéfice des agriculteurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 janvier 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFA, Frédéric Brand, directeur de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières,
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires